

Consommer autrement

Le déchet idéal... c'est celui que l'on ne produit pas ! En tant que consommateur, on peut tous adopter les bons gestes au quotidien.



Les conseils pour consommer autrement

Louez ou empruntez

Pourquoi acheter un objet — un outil par exemple — dont on ne va se servir qu'une fois ? De nombreux sites internet offrent la possibilité d'emprunter près de chez soi les objets dont on a besoin : [tout savoir sur les alternatives à l'achat](#) ➡.

À la [Médiathèque de Chaville](#) ➡, la **Bricothèque** vous permet d'emprunter des outils parmi une **quarantaine d'équipements de bricolage** : nettoyeur haute pression électrique, pistolet à colle, taille-haie, perceuse visseuse...

L'accès aux services de la Bricothèque nécessite une adhésion annuelle obligatoire de 21 €, indépendante de l'abonnement à la médiathèque.

[Accès au catalogue de la Bricothèque](#) ➡

Évitez les produits à usage unique

Je consomme et je jette...c'est le propre du produit à usage unique. Il est partout dans notre quotidien (bouteilles, gobelets, mouchoirs, cotons, emballages...). Pourtant **de plus en plus d'alternatives existent**. Si elles sont plus respectueuses de l'environnement, elles sont aussi souvent moins coûteuses à l'usage.

Le saviez-vous ? La réglementation sur le plastique à usage unique évolue. Par exemple, depuis le 1^{er} janvier 2021, **les pailles, les couverts, les gobelets jetables en plastique sont interdits**.

Limitez les emballages

Des solutions alternatives existent aux emballages, notamment plastique : de nombreux produits sont désormais disponibles **en vrac ou peu emballés**.

Il est également possible de privilégier des **emballages recyclables et/ou réutilisables** (carton, verre, etc), sans oublier son cabas, pochon ou panier pour pouvoir transporter ses courses.

Privilégiez la qualité

Investir de façon réfléchie **dans un bien dont la durée de vie sera la plus longue possible** est toujours un bon calcul. Il est produit localement ? Voilà une raison supplémentaire de franchir le pas.

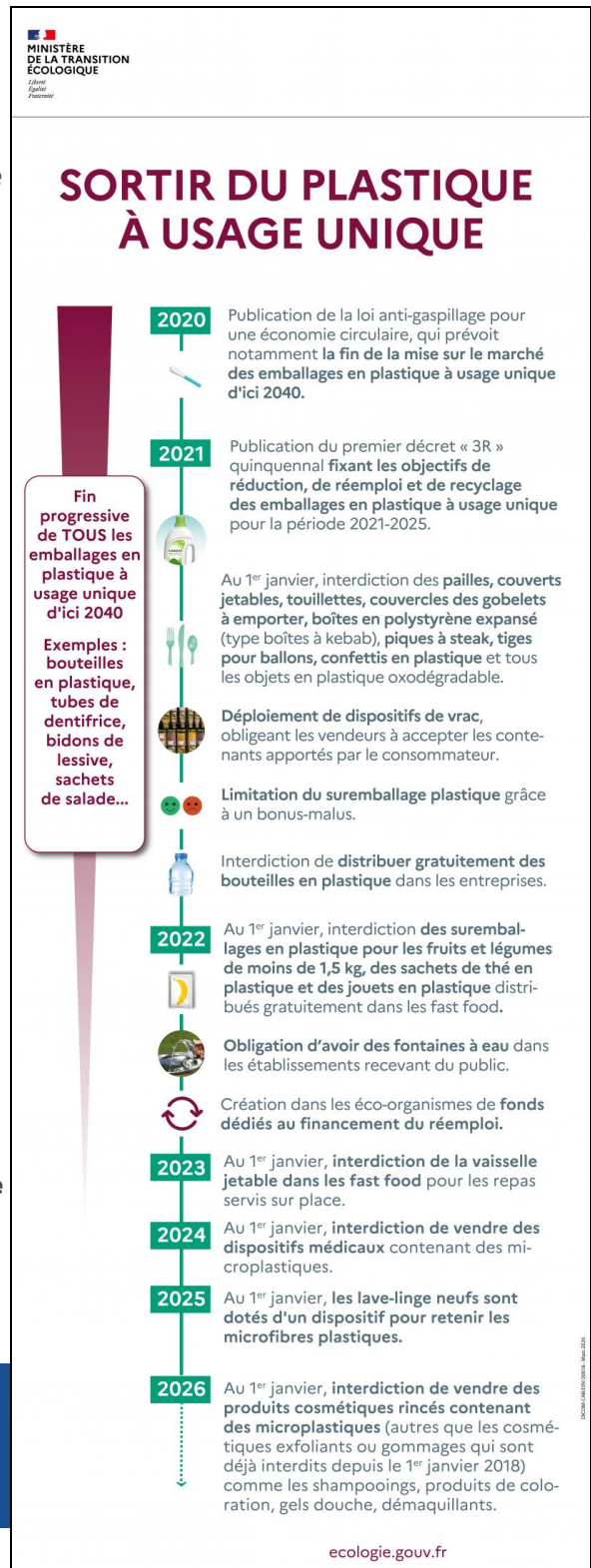
Tout savoir sur l'achat neuf mais durable ➡

Choisissez des objets réparables

Depuis le 1^{er} janvier 2021, un **indice de "réparabilité"** est apparu sur certains produits : il permet de savoir immédiatement si l'objet qu'on achète peut être facilement réparé. **Une indication qui fait de la durée de vie d'un produit un critère d'achat** : un bon point pour le porte-monnaie et pour la planète !

Fabriquez vous-même

En fabriquant soi-même certains produits, lorsque c'est possible, on évite les emballages, on connaît leur composition et on fait des économies : **la tendance est au DIY (Do It Yourself, faites-le vous-même)**



!

Optez pour les produits rechargeables

À la maison, branchez vos appareils sur le secteur. Pour les appareils nomades (radio, jouets) on utilise plutôt des accumulateurs rechargeables ou on choisit des objets utilisant une énergie propre (calculatrice solaire par exemple).

Moins de piles, c'est **moins de produits polluants à traiter**. Et cela permet aussi d'**éviter l'extraction de ressources naturelles rares** pour les produire.

[Tout savoir sur la conso responsable](#) ➞.



Consommer responsable. Oui, mais comment ? En choisissant des produits porteurs de labels environnementaux ➞.

Les Bonnes adresses pour emprunter, louer, réparer, acheter d'occasion...



VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires
08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Fermeture le mardi matin
Vendredi fermeture à 16h30
Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS

